

Évaluation des risques professionnels



Cette formation vise à :

- Connaître les risques professionnels auxquels peuvent être exposés les salariés
- Analyser les conditions de travail, déceler et mesurer les risques professionnels
- Initier aux méthodes et aux procédés à mettre en œuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail.



- Responsable, Sécurité, Directeur, Responsable des Ressources Humaines, Représentants du personnel aux CSE / CSSCT / CHSCT, infirmière, médecin du travail
- Aucun pré-requis



Équipe pédagogique : un chargé de mission QSE diplômé bac +5

Les supports techniques utilisés : PowerPoint, vidéos, exercices

Les moyens pédagogiques : pédagogie active et participative, mises en situation, exercices pratiques, quizz



Il tient compte des caractéristiques de la branche professionnelle à laquelle se rattache l'entreprise et des caractères spécifiques de celle-ci.

Programme :

- Comment rédiger et/ou mettre à jour le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels ?
- Comment recenser l'ensemble des risques présents en entreprise ? Quels sont les risques les plus importants ?
- Quel est l'intérêt d'agir sur les risques professionnels pour l'entreprise ?

Durée de la formation : 1 jour (7 heures)



- Tout au long de la formation, le formateur s'assure de la bonne compréhension et de l'acquisition des notions au travers de questionnements ou d'exercices pratiques.
- A l'issue de la formation, passation d'un questionnaire d'évaluation :
 - Évaluation par le formateur des acquis du stagiaire
 - Évaluation par le stagiaire :
 - de l'atteinte des objectifs ;
 - de la qualité de la formation ;
 - de la qualité du formateur.

Méthode de l'arbre des causes



Cette formation vise à :

- Comprendre l'intérêt d'analyser les causes d'accidents
- Apprendre la méthode de l'arbre des causes
- S'entraîner avec des scénarii d'accident



- Chef d'établissement, responsable Ressources Humaines, Responsable Sécurité, membres CSE / CSSCT / CHSCT, tous salariés amenés à réaliser un arbre des causes dans l'entreprise ...
- Aucun pré-requis



Équipe pédagogique : un chargé de mission QSE diplômé bac +5

Les supports techniques utilisés : Powerpoint – Paper-board - vidéos, exercices

Les moyens pédagogiques : exercices pratiques, études de cas concrets



- Tout au long de la formation, le formateur s'assure de la bonne compréhension et de l'acquisition des notions au travers de questionnements ou d'exercices pratiques.
- A l'issue de la formation, passation d'un questionnaire d'évaluation : Évaluation par le formateur des acquis du stagiaire, Évaluation par le stagiaire (de l'atteinte des objectifs, de la qualité de la formation, de la qualité du formateur).



Le contenu de la formation tient compte des caractéristiques de l'activité de l'entreprise.

1ère partie :

- Définition d'un accident du travail, d'un accident de trajet et d'une maladie professionnelle
- L'accidentologie et ses conséquences : coûts directs, indirects, présentation des statistiques nationales, régionales et des taux de cotisation
- Notions de responsabilité civile et pénale en cas d'évènement grave

2nd partie :

- Méthodologie de l'arbre des causes : recueil des faits (différence entre faits et jugements de valeur) et construction de l'arbre
- Comment s'organiser pour réaliser un arbre des causes efficacement ? Les questions pertinentes à poser
- Analyse des risques et proposition d'actions selon les 9 principes généraux de prévention
- Démarche de prévention globale : facteurs techniques, organisationnels et humains
- Analyse de l'accident du travail avec exercices pratiques progressifs

Durée : 1 jour (7 heures)

Formation santé, sécurité et conditions de travail des membres du CSE/CSSCT/CHSCT



Cette formation vise à :

- Repérer les enjeux en Santé Sécurité au Travail (S&ST)
- Intégrer la Santé Sécurité au travail (S&ST) dans l'exercice des missions du CSE
- Exercer sa mission de membre CSE



- Membres du CSE / CSSCT / CHSCT, salarié compétent pour la protection et la prévention des risques professionnels, toute personne désireuse d'approfondir ses connaissances en matière de prévention des risques professionnels
- Aucun pré-requis



Équipe pédagogique : un chargé de mission QSE diplômé bac +5, un psychologue du travail, un ergonome

Les supports techniques utilisés : PowerPoint, vidéos, exercices

Les moyens pédagogiques : pédagogie active et participative, mises en situation, exercices pratiques, quizz.



Il tient compte des caractéristiques de la branche professionnelle à laquelle se rattache l'entreprise et des caractères spécifiques de celle-ci.

1 - Repérer les enjeux en Santé Sécurité au Travail (S&ST) :

- Participer à l'observation de la santé dans l'entreprise
- Se référer au cadre réglementaire et normatif qui s'applique à l'entreprise
- Communiquer avec les acteurs de prévention internes et externes
- Identifier la Santé Sécurité au Travail comme un levier de performance de l'entreprise



2 - Intégrer la Santé Sécurité au travail (S&ST) dans l'exercice des missions du CSE.

- Identifier les dangers et les situations de travail dangereuses existantes et potentielles
- Évaluer les risques d'accident et d'atteinte à la santé
- Supprimer et réduire les risques

3 - Exercer sa mission de membre CSE

- Connaître les pouvoirs et prérogatives de l'instance représentative du personnel en Santé Sécurité au Travail et de ses membres
- Être capable d'adopter un positionnement adéquat

Des exercices pratiques et une observation sur le terrain sont privilégiés en 1ère et 2ème journée pour mieux appréhender les méthodologies et les mettre en application. Aucune formation complémentaire n'est à prévoir à l'issue de la formation pour compléter les connaissances sur l'analyse des risques et l'arbre des causes.

Durée : 5 jours (35 heures)



- Tout au long de la formation, le formateur s'assure de la bonne compréhension et de l'acquisition des notions au travers de questionnements ou d'exercices pratiques.
- A l'issue de la formation, passation d'un questionnaire d'évaluation :
 - Évaluation par le formateur des acquis du stagiaire
 - Évaluation par le stagiaire :
 - de l'atteinte des objectifs ;
 - de la qualité de la formation ;
 - de la qualité du formateur.

Évaluation et prévention du risque chimique



Cette formation vise à :

- Connaître les enjeux et les obligations réglementaires de la prévention
- Acquérir les éléments nécessaires à la compréhension et à l'analyse des risques liés à la manipulation des produits chimiques
- Prévenir les accidents liés à l'utilisation et à la manipulation des produits chimiques
- Intégrer la prévention du risque chimique dans le travail au quotidien et être acteur dans les axes d'amélioration



- Tout salarié manipulant des produits chimiques
- Aucun pré-requis



Équipe pédagogique : un chargé de mission QSE diplômé bac +5

Les supports techniques utilisés : Vidéo projecteur / Paperboard, fiches de données de sécurité, étiquettes de produits, notices de postes.

Les moyens pédagogiques : PowerPoint, vidéos, exercices, études de cas.



- Tout au long de la formation, le formateur s'assure de la bonne compréhension et de l'acquisition des notions au travers de questionnements ou d'exercices pratiques.
- A l'issue de la formation, passation d'un questionnaire d'évaluation : Évaluation par le formateur des acquis du stagiaire, Évaluation par le stagiaire (de l'atteinte des objectifs, de la qualité de la formation, de la qualité du formateur).



Le contenu de la formation tient compte des caractéristiques de l'activité de l'entreprise.

- Les obligations réglementaires
 - Les enjeux de la prévention
 - Les rôles / responsabilités du personnel salarié
- La prévention du risque chimique
 - L'évaluation des risques au poste de travail
 - La surveillance des atmosphères de travail
- Les produits chimiques dangereux
 - Qu'est-ce qu'un produit chimique dangereux ?
 - L'étiquette
 - Les fiches de Données de Sécurité (FDS)
 - La notice de poste (selon modèle spécifique de l'entreprise)
- Mise en application
 - Le risque incendie/explosion/ATEX
 - Les réactions dangereuses (acide/base, incompatibilité chimique)
 - Le reconditionnement
 - Les risques liés au stockage (règles générales, incompatibilités)
 - Les risques liés aux déchets
 - Les équipements de protection:
 - La protection collective
 - La protection individuelle
 - Conduite à tenir en cas d'incident/accident (déshabillage) et consignes en cas d'urgence (alarme)

Durée : 0.5 jour (3.30 heures)